

PRUNAY
ZI MONT DE SILLERY 51360 PRUNAY
03.26.08.76.25

Bon No: 008809286	1ere Gachée: 07:14 (1)		Date: 16/07/2026		reap090726094324		Zone: Zone 2	
client: 410223		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 03 26 02 90 02		Véhicule: M09 SIMON		
chantier: 022314		BATIMENT ASSOCIE		ZONE INDUSTRIELLE BP 19 51140		SIMON SIMON		
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00
07:26				température: vitesse du vent: validité:		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures		
code Béton NJB254A280		désignation(6)(8) BPS		certification		classe d'exposition(3) XF1		Classe Chlorure CL 0,40
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		consistance(7) S4
Dmax Dm20						Résistance caractéristique(4) C25/30		
appellation commerciale C25/30 XF1 S4 Dm20 CEM2 280								
Propriétés particulières spécifiées								
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION				PRE 5480/4700 5480/4700			NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:								
signature:								

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1